



Municipalité d'Amherst

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON D'AMHERST**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
directeur général de la susdite municipalité,

QUE :

AVIS DE MOTION

Avis de motion et présentation du projet de règlement 607-25 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2026

Monsieur le conseiller Daniel Lampron donne un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors d'une assemblée subséquente, le projet de règlement 607-25 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2026.

DONNÉ à Amherst, ce 9^{ième} jour de décembre deux mille vingt-cinq.

Virginie Dubois, directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre huit et seize heures, le neuvième jour du mois de décembre deux-mille-vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9^{ième} jour de décembre 2025.

Virginie Dubois, directrice générale adjointe